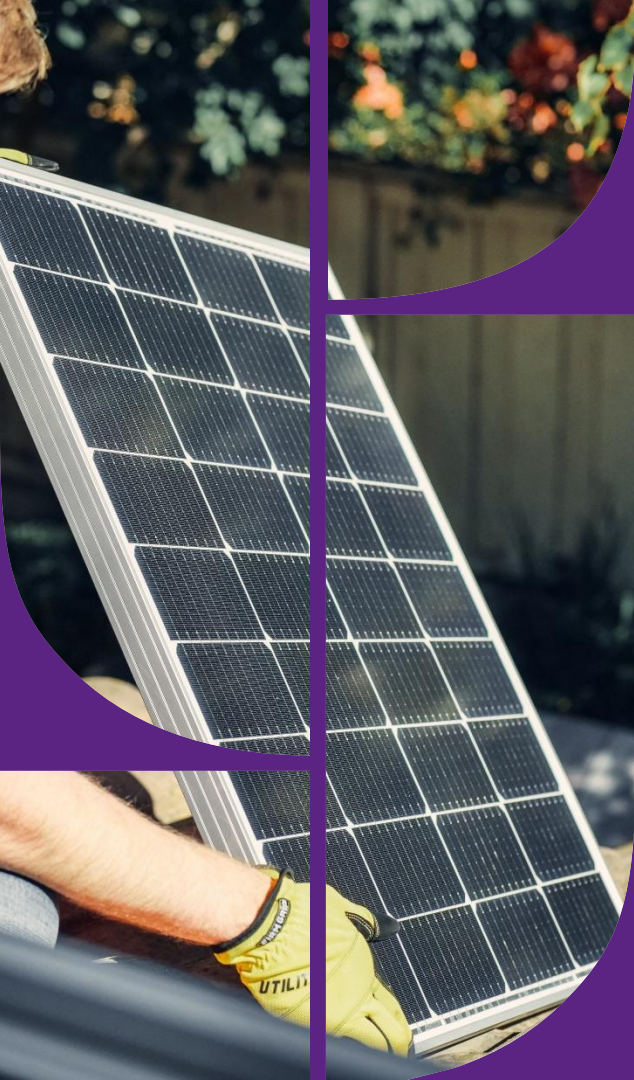




**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAIQUE AU SOL
Tulette (26)**

Parcelles C 225 / C 227 – 8 630 m²

**Demande d'examen Cas par Cas
Pièces complémentaires**



Contexte : Envoi de pièces complémentaires à l'Autorité Environnementale

Une demande d'Examen au cas par cas a été transmise à l'Autorité Environnementale le 05 juin 2026 par la société ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES.

Une demande de pièces complémentaires reprise ci-dessous a été transmise par l'Autorité Environnementale au demandeur en date du 23 juin 2026.

Demande de compléments :

- *un plan de masse définitif après mesures ERC, (incluant les postes de transformation et de livraison (+ indiquer leurs surfaces), en précisant quel raccordement au réseau est prévu, le portail, le ou les accès, les mesures de prévention incendie),*
- *mesures d'atténuation paysagère et co-visibilité : photos ou photomontages démontrant qu'il n'y a aucun enjeu de co-visibilité avec les habitations mitoyennes,*
- *enfin merci de bien vouloir indiquer à quoi correspond le « rectangle rouge » sur l'annexe 4 au milieu des panneaux (De plus, l'implantation des panneaux est peu lisible)*

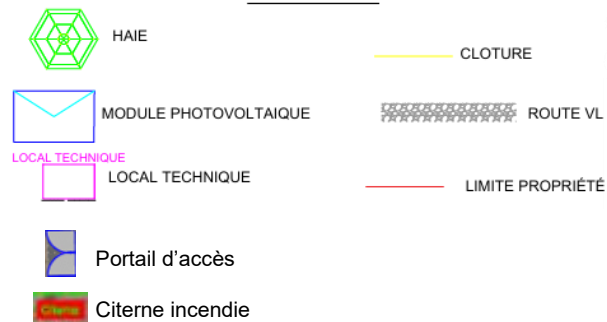
Le présent document vaut complément de la demande d'examen au cas par cas et réponse à la demande de complément reçue le 23 juin 2026.

Plan de masse :



Calepinage envisagé de la centrale

LEGENDE:



Ce plan de masse, plus détaillé, comprends les mesures de prévention incendie (citerne), l'accès à la centrale ainsi que le local technique (environ 20m2).

Ce plan se substitue à la version précédente en raison de son niveau de détails plus élevé.

Raccordement envisagé au réseau :



- Parcelles d'implantation du projet
- Chemins de raccordement au réseau électrique
- Points de raccordement au réseau électrique

La centrale sera raccordée à un poste HTA/BT afin d'injecter l'électricité sur le réseau public. Plusieurs options sont envisagées, sous réserve de disponibilité sur la ligne.

Le chemin de raccordement définitif sera défini par ENEDIS.

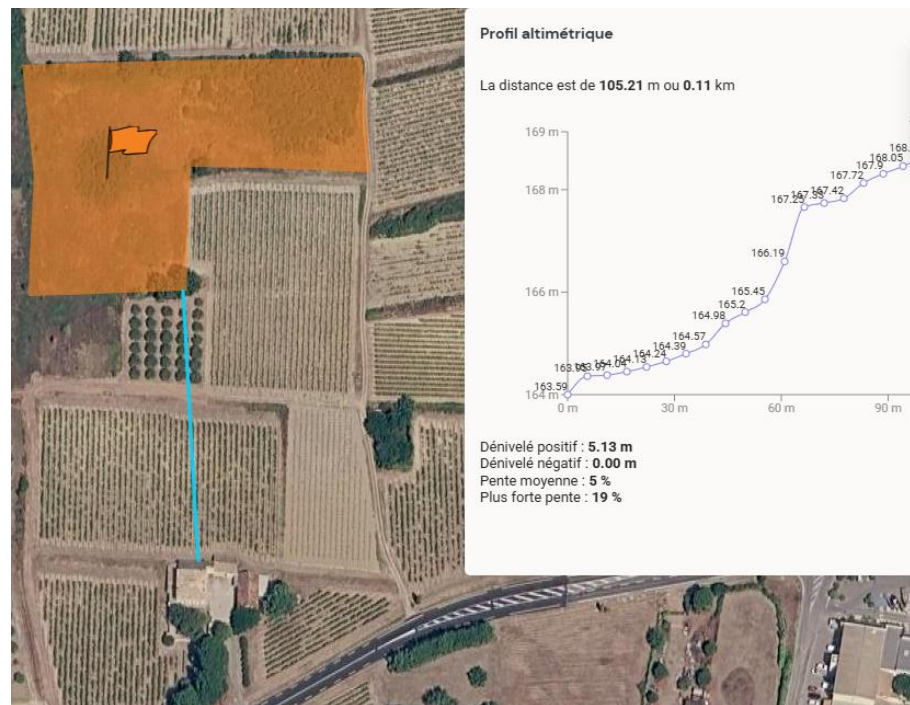
Accès :



L'accès au parc photovoltaïque se fera par un chemin de campagne accessible depuis la Route de Nyons.

Vue depuis la route de Nyons (Google Street View, Juillet 2025)

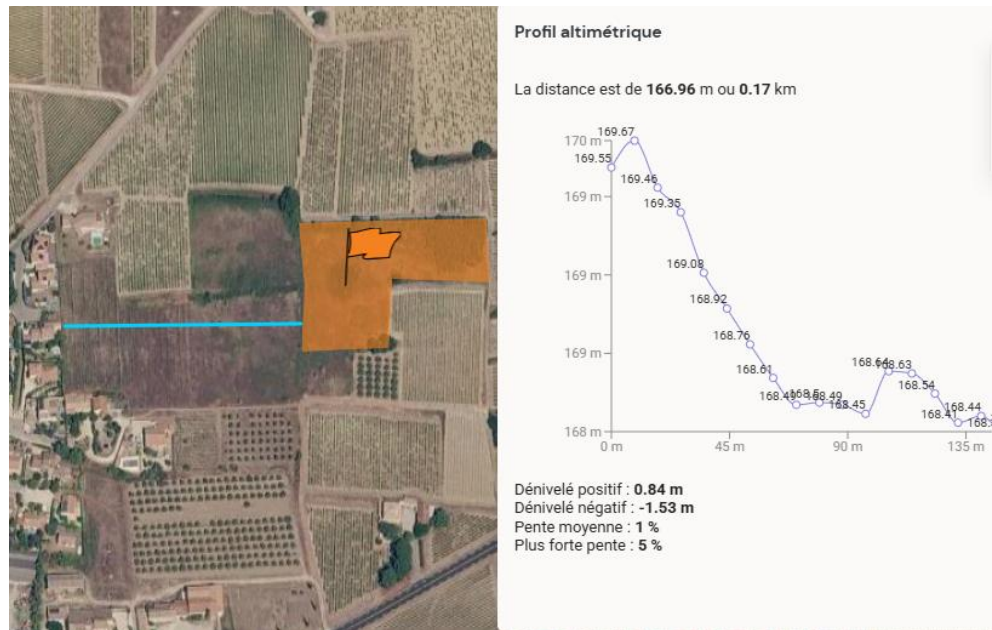
Atténuation paysagère / Co-visibilité :



Altimétrie entre le site et l'habitation située au sud (Kelfoncier)

Notre site est situé sur une pente orientée sud avec une visibilité actuellement limitée par les plantations situées entre le site et l'habitation. Si nécessaire, une haie paysagère pourra être plantée afin d'empêcher la visibilité.

Atténuation paysagère / Co-visibilité :



Altimétrie entre le site et les habitations proches (Kelfoncier)

L'altimétrie à l'ouest du site étant relativement plane, une implantation de haie paysagère permettra d'empêcher la visibilité depuis les habitations.

Contact :
Matthieu EMERY
Chef de projet ENR
Altarea Energies Renouvelables
memery@altarea.com
+33 (0)7 63 55 39 43

Titre
de
la
présen-
tation

87, rue de Richelieu - 75002 Paris, France - +33 (0)1 56 26 24 00